



## 1) Le cadre redéfini de l'opération de requalification du port de la Noëveillard

Le programme est à construire, avec les contributions issues de la future concertation, sur la base du socle suivant :

- Mettre à niveau les infrastructures portuaires ;
- Construire une nouvelle capitainerie ou rénover la capitainerie existante ;
- Porter les investissements nécessaires à la certification « Ports Propres » ;
- Conduire les politiques en faveur du développement durable ;
- Avoir la possibilité d'accueillir des manifestations nautiques d'envergures type Solitaire du Figaro ;
- Anticiper les mutations des pratiques nautiques et intégrer le port du futur, la plaisance de demain, ses besoins ;
- Accompagner le développement des professionnels du nautisme, de la mer ;
- Créer les conditions d'une liaison piétonne confortable entre le sentier côtier et le port.

Le projet prévoit également le renouvellement des commerces par un bâti de qualité. L'immobilier commercial sera porté par un tiers.

Après redéfinition des besoins, l'enveloppe financière de l'opération de requalification du port de la Noëveillard est désormais de **18 millions d'euros HT**. Ce montant correspond à l'ensemble des coûts de prestations, d'études et de travaux sur l'ensemble du périmètre de l'opération hors commerces.

## 2) La redéfinition des besoins du marché 2022AMO\_15

La consultation concerne la mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage générale sur l'ensemble du périmètre de l'opération. S'agissant des commerces et contenu du portage de l'immobilier par un tiers, la mission s'achèvera à l'issue de la phase programmation. Le marché concerne :

- LA CONCERTATION ;
- LA PROGRAMMATION ;
- LA PASSATION DES MARCHES DE SERVICE ;
- L'EXÉCUTION DES MARCHES DE SERVICE ;
- L'INSTRUCTION RÉGLEMENTAIRE.

La mission de SUIVI OPÉRATIONNEL EN PHASE TRAVAUX prévue à la précédente consultation sera finalement réalisée directement par les services des ports de Loire-Atlantique.

## LE COMITÉ SYNDICAL

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

**DIT** que le montant prévisionnel du marché n° 2022 AMO\_15 d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage générale du projet de requalification du port de la Noëveillard est de 450 000.00 euros HT ;

**AUTORISE** madame La Présidente à lancer ledit marché n° 2022 AMO\_15.

Fait et délibéré à Saint-Nazaire, en séance publique,  
le 19 septembre 2022

**POUR EXTRAIT ET CERTIFIÉ CONFORME**

**LA PRÉSIDENTE DU SYNDICAT MIXTE  
LES PORTS DE PLAISANCE ET DE PÊCHE  
DE LOIRE-ATLANTIQUE**

  
**LYDIA MEIGNEN**

Envoyé en préfecture le 21/09/2022

Reçu en préfecture le 21/09/2022

Affiché le



ID : 044-200091007-20220919-2022\_09\_6\_1-DE